

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept février à 18 heures 00, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le sept février deux mille vingt-cinq, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Julien FIAT, Noël GARDEN, Béatrice FIAT, Christophe RUET

Absents excusés : Philippe GALL, Nathalie BOCQUERAZ

Procurations : Philippe GALL donne pouvoir à Gilles GUINARD

Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ

Votants : 10

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°2025-04 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions reçues pour l'exercice 2025.

Associations	Objet	Montant demandé	Montant accordé
Foyer d'animation et de ski de fond du Col d'Ornon	Fonctionnement 2025	500€	500€
Les Poilus de l'Oisans	Fonctionnement 2025	/€	200€
Mayotte	Fonctionnement 2025	/€	1 000€

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,
DÉCIDE de retenir les montants de subventions présentés ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**

